

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2014**

L'an deux mil quatorze et le vingt-deux décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jacky- PERRIN Sabrina – DE SAINT GERMAIN Thibault — DUCRET Christophe – DUROUX Nadine - GEOFFROY Robert – GILES Kristina – GROSS Stéphanie - Isabelle ESTIGNARD – Monsieur CUVILLIER Christophe- Monsieur AZZI Gérald- RIVOIRE Yves

ABSENT : PRUDENT François

EXCUSES : Mr CHALENDARD Alain (pouvoir à Mr Yves RIVOIRE)

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Convocation du 1 décembre 2014

Affichage le 23 décembre 2014

Madame le maire présente le compte rendu de la précédente réunion

ASSAINISSEMENT : Il est présenté un compte rendu du budget de l'assainissement par différentes variantes des recettes. Ce budget doit s'équilibrer en recettes et dépenses en évitant la subvention compensative du budget communal ; le conseil fixe la redevance annuelle à 0.90 €/ M3 d'eau consommée (tarif inchangé) et instaure une part fixe annuelle de 72 euros par foyer raccordé ou à raccorder. Fixe à 1500 euros (tarif inchangé) la taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif pour toute nouvelle construction. Un courrier sera expédié à tous les riverains déjà raccordés ou devant être raccordés.

COMPTE RENDU DU MARCHE DE NOEL : remerciements à toutes les personnes (conseil, commission de fleurissement et de décoration, bénévoles, membres d'associations) qui ont donné de leur temps durant le marché de Noël et de sa préparation. Différentes améliorations sont prises en compte pour le prochain marché de Noël. Le bénéfice de 3 466.73 e est versé au budget de fonctionnement.

QUESTIONS DIVERSES

TERRAIN proche ECOLE : Une visite sur place a eu lieu avec un organisme intéressé. Une nouvelle réunion est organisée en février 2015

RENOVATION ECOLE : Un travail conséquent d'organisation est effectué. Monsieur l'inspecteur d'académie a été sollicité pour assister à une réunion avec le corps enseignant. Une lettre d'informations fut adressée à tous les parents du RPI

Accepte le devis du lino pour le parquet de la salle des fêtes et celui le grillage du marché couvert en vue de la délocalisation des enfants

L'appel d'offre des travaux de l'école est dématérialisé sur le site e bourgogne

BULLETIN MUNICIPAL : est en cours d'impression – sera distribué courant janvier. Les remerciements sont adressés à la commission

Renouvelle le contrat de l'employée communale à l'agence postale

Prend connaissance d'une demande du SIVOM DU LOUHANNAIS qui désire informer le conseil par diaporama : le conseil accepte

CREATION MAISON DE L'ETAT : Courant 2015 , la sous préfecture, l'inspection académique, l'ONF et la DDT seront regroupés dans une seule et unique structure nommée : maison de l'état (locaux de la sous préfecture).

PROJET D'assistante maternelle : un article paru dans la presse fait état d'un projet de maisons de e services, de baby sitting, de MAM sur la commune. Après une rencontre avec les personnes en charge du dossier où le

président de l'ADMR a été convié par la municipalité, il est évoqué que cette dernière ne soutiendra pas le projet service à domicile en argumentant la structure ADMR sur le canton actuel. Un démenti est demandé. Par contre, la municipalité soutiendra un projet éventuel de micro crèche sur la commune si ce dernier se faisait connaître.

Le secrétariat de mairie sera fermé jusqu'au 5 janvier 2015 – Une permanence sera assurée le 31 décembre de 9 h à 11 heures pour les inscriptions sur les listes électorales

CEREMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL : s'effectueront à la salle des fêtes le 23 janvier 2014 à 19 h 30 où toute la population est invitée.

Informe que la commune a acheté un appareil photo

VOIRIE : les fossés rue du bois des vernes sont en cours ; Le chemin du champ gatty sera entretenu (retardé par la météo et les congés d'hiver).

Exposé que des cailloux doivent être versés rue du bois de l'Alice pour entretien : le conseil accepte

COMMUNAUTE DE COMMUNES CBR 71 : les garages de la gendarmerie seront rétrocédés à la commune : accepte un bornage de terrain

Informe que les élus ont voté le dispositif du Conseil Général installant le très haut débit. Une délibération communale à produire à CCBR 71 devra être prise dans le futur

Une personne à temps partiel est à recruter pour le RAM (actuellement inactif en raison d'un arrêt maladie de la personne)

Est informé du cambriolage des ateliers municipaux : vol d'outillage avec effraction

CARTE COMMUNALE : a été approuvée par le Monsieur le Préfet le 5 décembre 2014

Une délibération est établie acceptant les services de la DDT afin d'assurer la continuité des dossiers à instruire

COLIS PERSONNES AGEES : les personnes âgées (de + 80 ans) ont été destinataires d'un colis de la part du CCAS et de la municipalité. Remerciements aux membres du CCAS pour leur action.

TERRAIN LES COLLOTS : a été demandé aux propriétaires du terrain d'élaguer les abords. Ces derniers acceptent et soumettent que si des personnes intéressées de Beaurepaire veulent entreprendre ces travaux : le bois leur est offert.

RENOVATION BATIMENTS : Fait un point sur les travaux à porter aux prochains budgets (rénovation bâtiments)

Une pâtisserie est offerte par un conseiller municipal

Fin de la séance à 10 h 20